



14h00 (2 jours)



8 personnes max



Initiale

Programme de formation

Autorisation de conduite Pont roulant

Formation à la conduite en toute sécurité selon la recommandation R484 de la CNAM.



OBJECTIFS

Mise à jour 06/07/2021

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Identifier les différents types de pont roulant
- Repérer les risques et mettre en œuvre les actions à mener pour éviter un accident
- Utiliser un pont roulant



PREREQUIS

- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail)
- Vérification par l'employeur de l'âge minimal requis à la conduite d'un pont roulant (18 ans)
- Expérience de conduite requise : Non



PUBLIC

- Toutes personnes peu ou pas expérimentées étant amenées à utiliser un pont roulant dans son entreprise.

NB : Maîtrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.



CONTENU

➤ Partie Théorique :

- Statistique des accidents du travail
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les droits, obligations et responsabilités du pontier
- Les risques et les sanctions liés à la prise de substances illicites
- Que faire en cas d'accident
- Les EPI
- Modèle d'autorisation de conduite
- Les dispositions réglementaires
- Les différents acteurs de l'entreprises et leurs obligations
- Les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant
- Processus menant à l'accident de travail
- Les vérifications
- La signalisation

➤ Partie Pratique :

- Vérification du pont avant la prise de poste
- Le levage de charge
- Le positionnement du pontier
- Le ballant de charge
- Vérification du pont en fin de poste
- Les gestes et postures lors de l'utilisation du poste
- Le déplacement de charge
- La dépose de charge
- Le retournement de charge
- Les signaux sonores

➤ MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

➤ Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

➤ Partie Pratique :

- Mise en situation, le formateur effectue en démonstration commentée l'intégralité du contenu du programme avec les stagiaires en observation. Dès lors les stagiaires effectuent, à tour de rôle, un passage sur des points précis demandés par le formateur, qui corrige les erreurs simultanément. En cas de difficultés d'assimilation, le formateur s'efforce de réexpliquer ou d'utiliser un autre moyen pédagogique (schémas, analogue, ...). A la fin de la journée, le formateur effectue un bilan.
- Mise en situation des cas pratiques pouvant être rencontrés dans le cadre professionnel du stagiaire)

➤ TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 8 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

➤ SUIVI ET EVALUATION

- Transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (Feuille de présence signée, Attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur)
- Chaque stagiaire, ayant participé à l'intégralité de la formation, remplira une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.
- QCM de validation des compétences

Aucun support post-formation est remis aux participants.